Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

1.1 Numero a	Numéro du document FR-BIO-10.250-0042994.2024.001				I.2 Type d'Opérateur ☑ Opérateur			
FR-BIO-10.250								
			BALL NO.	☐ Groupe d				
		7		i				
		K						
		[i		[
I.3 Opérateur Nom Adresse		Ľ	zukanya berak	•				
I.3 Opérateur	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				ompétente ou Auto	orité / Organisme de co	ntrôle	
Nom	SARL PULP			Autorité	BUREAU VERI 10)	TAS CERTIFICATION	FRANCE (FR-BIO	
	18 RUE DES COUAI			Adresse 1 Place Zaha Hadid , 92400, Courbevoie			voie	
Pays I.5 Activité ou • Préparation	France	Code ISO	FR	Pays	France	Code ISO	FR	
I.5 Activité ou	activités de l'opérateu	r ou du groupe	d'opérateurs					
il								
I.6 Catégorie	ou catégories de produi	ts visées à l'art	icle 35, paragraphe	7, du règlement (l	UE) 2018/848 du Pa	rlement européen et d	u Conseil et	
I.6 Catégorie o méthodes de	production					-	u Conseil et	
I.6 Catégorie ométhodes de • (d) Produits	production s agricoles transformés,					-	lu Conseil et	
I.6 Catégorie méthodes de • (d) Produits Méthod	production s agricoles transformés, le de production:	y compris les _l				-	u Conseil et	
I.6 Catégorie méthodes de • (d) Produits Méthod	production s agricoles transformés,	y compris les _l				-	lu Conseil et	
I.6 Catégorie méthodes de • (d) Produits Méthod	production s agricoles transformés, le de production:	y compris les _l				-	u Conseil et	
I.6 Catégorie méthodes de • (d) Produits Méthod	production s agricoles transformés, le de production:	y compris les _l				-	lu Conseil et	
I.6 Catégorie de méthodes de control de cont	production s agricoles transformés, le de production:	y compris les _l giques formément au	produits de l'aquacu	lture, destinés à l	'alimentation hum	aine		
I.6 Catégorie de méthodes de control de cont	production s agricoles transformés, de de production: action de produits biolo, ocument est délivré con	y compris les _l giques formément au	produits de l'aquacu	lture, destinés à l	'alimentation hum	aine		
I.6 Catégorie de méthodes de le convient) sati	production s agricoles transformés, de de production: action de produits biolo, ocument est délivré con	y compris les p giques formément au lit règlement.	produits de l'aquacu	lture, destinés à l	'alimentation hum ue l'opérateur ou le	aine		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		19- 1							
	II.1 Répertoire des produits								
nes	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848							
spécifiques	Jus de fruits et de légumes - Jus de fruit - Jus de Tomate : Tomate, Livèche, Jus de citron		Biologique						
spé	Jus de fruits et de légumes - Jus de fruit - L'Antidote : Pomme, Gingembre, Menthe		Biologique						
	Jus de fruits et de légumes - Jus de fruit - Le bonne Mine : Carotte, Pomme, pêche		Biologique						
facultatifs	Jus de fruits et de légumes - Jus de fruit - Le Bonne Poire : Carotte, Pomme, Poire		Biologique						
fact	Jus de fruits et de légumes - Jus de fruit - Le Pamp it up : Orange, Pomme, Pamplemousse		Biologique						
nts	Jus de fruits et de légumes - Jus de fruit - Le Petit Sain : Concombre, Pomme, Jus de citron, Persil, Menthe		Biologique						
me									
Partie II: Éléments	II.2 Quantité de produits								
ie I	II.3 Informations sur les terres								
art									
4	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs								
	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées								
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le ti 2018/848	ers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du r	èglement (UE)						
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opéra il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 3 teurs reste responsable en ce qui concerne la production biologi	4, paragraphe 3, du que et pour lesquelles						
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848								
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC	, F. 1-10-14 (02)	,						
	Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools	.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf							
	II.9 Autres informations								